

L'EPR de Flamanville démarre... enfin



L'EPR de Flamanville a commencé à produire ses premiers électrons avec douze ans de retard.

Ouest-France

Avec douze ans de retard, le réacteur de l'EPR de Flamanville (Manche) a été lancé hier à 21 h. La montée en puissance va durer plusieurs mois.

EDF a annoncé hier soir avoir reçu l'autorisation finale de l'Autorité de la sûreté nucléaire (ASN) pour démarrer l'EPR de Flamanville. Aussitôt, à 21 h, était lancé un processus qui devait aboutir après plusieurs dizaines d'heures à « **une réaction stable et entretenu**e ».

Pour EDF, le début de la « divergence », la première réaction neutronique, est peut-être la fin d'un interminable cauchemar. On la pensait imminente au printemps : Emmanuel Macron était annoncé sur place, mais s'était désisté pour aller en Nouvelle-Calédonie, frappée par des émeutes. C'est fin août que l'on a appris que des problèmes se posaient sur les capteurs de température du circuit en contact direct avec le combustible radioactif.

Opacité et procédures en cours

Des pépins qui sont venus s'ajouter à tant d'autres, à l'origine d'un retard global de douze ans. Fissures dans le béton de la dalle, anomalies dans l'acier de la cuve – d'abord dissimulées par le fabricant Areva, comme sur de nombreuses autres pièces, ce qui a déclenché une procédure pénale encore

en cours –, défauts de soudure sur des tuyauteries traversant deux enceintes de béton...

Autant d'anomalies, causées à la fois par l'extrême complexité de l'architecture et parce qu'au lancement du chantier, en 2007, la filière nucléaire française n'avait plus construit de réacteurs depuis ceux de Chooz (Ardennes) et Civaux (Vienne), livrés en 2000 et 2002.

La facture a, elle aussi, explosé. Elle est désormais estimée à 13,2 milliards d'euros par EDF, soit quatre fois le devis initial de 3,3 milliards, mais hors frais financiers liés aux emprunts. En les comptant également, la facture atteignait 19 milliards, selon un calcul de la Cour de comptes réalisé en 2020.

Au fil des dix-sept ans de travaux, au lieu de cinq, la construction du 57^e réacteur du parc français a été marquée par une opacité qui a attisé l'hostilité des opposants. De récents soupçons sur de nouvelles fraudes portant sur la qualité de certaines pièces, évoquées par l'Autorité de sûreté nucléaire en début d'année, ont débouché sur deux procédures.

Un groupe d'ONG a déposé une plainte collective auprès du procureur de la République de Cherbourg le 23 juillet à propos de « **possibles falsifications, contrefaçons et suspicions de fraudes sur des pièces** ». Précédemment, le 8 juillet, un recours devant le Conseil d'État avait été déposé par Sortir du nucléaire, ainsi que la Criirad, le Crilan, Global Chance et Robin des Bois.

« **On constate qu'EDF est loin d'être prêt**, dénonce Greenpeace par la voix de Yannick Rousselet, militant historique de l'ONG. La période d'essais a fait apparaître encore plusieurs éléments non conformes en plus de ceux déjà connus, les déflecteurs de fond de cuve du réacteur, le couvercle. »

Pour Guy Vastel, de l'Acro (Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest), « **administrativement, l'EPR peut démarrer, mais ce n'est pas rassurant** ».

Quel calendrier désormais ? Ce n'est « **qu'à la fin de l'automne** », après « **une montée en puissance progressive** » soigneusement surveillée, que l'EPR atteindra 25 % de sa puissance. C'est seulement alors qu'il sera raccordé au réseau.

Il faudra à nouveau « **plusieurs mois** » pour qu'il tourne à plein régime. Alors le dernier-né des réacteurs français produira, avec ses 1 650 mégawatts (presque le double du modèle le plus ancien en service en France), de quoi alimenter 3 millions de foyers.